



CENTRE EUROPÉEN D'ÉTUDES BOURGUIGNONNES (XIV^e-XVI^e SIÈCLES)

BULLETIN D'INFORMATION

Fasc. 78, novembre 2019

Éditeur responsable : Alain Marchandise

Université de Liège

Quai Roosevelt, 1B (A4) – B-4000 Liège

Contact : alain.marchandise@uliege.be | Web : <https://ceeb.hypotheses.org/>

61^{es} RENCONTRES : ENGHEN (24-27 SEPTEMBRE 2020)

« ENTRE RÉEL ET IMAGINAIRE : LES ANIMAUX DANS L'HISTOIRE, L'ART ET LA LITTÉRATURE À L'ÉPOQUE BOURGUIGNONNE (XIV^e-XVI^e SIÈCLES) »

Les soixantes-et-unièmes Rencontres du Centre européen d'Études bourguignonnes se tiendront en septembre 2020 à Enghien à l'invitation du Président du Centre, S.A.S. le Duc d'Arenberg. Les séances de travail se dérouleront au Château Empain. Le thème des rencontres sera : « **Entre réel et imaginaire : les animaux dans l'histoire, l'art et la littérature à l'époque bourguignonne (XIV^e-XVI^e siècles)** ». Ce thème couvre notamment les questions suivantes : le cheval et sa place dans la vie sociale et militaire, animaux de compagnie et ménageries, chasse et pêche, représentations d'animaux réels ou imaginaires, animaux « nuisibles » (rat, loup...), héraldique, bestiaires et encyclopédies, imaginaire et culture traditionnelle...

Dès à présent et dans les délais indiqués, les membres qui souhaitent présenter une communication sont invités à renvoyer le formulaire annexé à ce bulletin. La liste des interventions retenues sera établie par le Comité exécutif lors de sa réunion de janvier 2020 et publiée dans le prochain *Bulletin*.

COTISATIONS

Les membres des pays de la zone EURO sont invités à verser de préférence leur cotisation sur le **compte belge** du Centre, indiqué ci-après, par virement européen électronique ou sur papier. En cas d'utilisation du second, il suffit de le **remplir**, de le **signer** et de le **déposer** auprès de son organisme financier habituel. Pour les membres français, le CCP de Dijon est également utilisable.

Le montant de la cotisation (participation aux frais de port incluse) est fixé à **27 EUR** pour les **membres belges** et à **30 EUR** pour les membres des **autres pays**.

Les cotisations payées sur le compte suisse **doivent** être libellées en CHF, en aucun cas en EUR, ce qui occasionne une perte pour le Centre sans aucun gain pour le payeur. Le montant demeure fixé à **40 CHF**, participation aux frais de port incluse.

Les membres qui peuvent prendre livraison ou se faire déposer le volume des *Actes sans envoi postal*, sont instamment priés de le signaler au secrétaire général (alain.marchandise@ulg.ac.be) ou à son adjoint (gilles.docquier@musee-mariemont.be). Leur cotisation est alors de 25 EUR ou de 35 CHF.

- Centre européen d'Études bourguignonnes - UBS, CH 2001 Neuchâtel - 290-F0142567.0 (BIC = UBSWCHZH80A / IBAN = CH98 0029 0290 F014 2567 0) (0 = zéro et pas lettre O).

- Centre européen d'Études bourguignonnes – rue des Postes, 106, B 7090 Braine-le-Comte – 370-1178782-28 (BIC = BBRUBEBB / IBAN = BE37 3701 1787 8228).

- Compte postal du Centre européen d'Études bourguignonnes - Dijon 04 745 45 Y 025 - (BIC = PSSTFRPPDIJ / IBAN = FR80 2004 1010 0404 7454 5Y02 555).

- NL92 INGB 0000 6158 66 – Mw J.M.C. Verbij-Schillings en/of Hr R. Stein t.g.v. Centre européen d'Études bourguignonnes, Athoslaan, 107, NL 6213CC Maastricht.

NOUVEAUX MEMBRES

Mme Michele BURAS-STUBBS (Liverpool)	M. Benoît REITER (Luxembourg)
M. Pierre CARBONNET (Paris)	M. Amable SABLON DU CORAIL (Paris)
M. Pierre COUHAULT (Paris)	Mme Nissaf SGHAÏER (Bruxelles)
M. Roland FORRER (Jodoigne)	M. Marc VANDERSTICHELEN (Enghien)
M. Lionel FORS-CALAS D'ARBIGNY (Troyes)	M. Arie VAN STEENSEL (Groningue)
Mme Audrey PENNEL (Blanquefort)	MUSEUM HOF VAN BUSLEYDEN (Malines)

SITE WEB

Le site web du Centre (<http://ceeb.hypotheses.org/>) a été mis à jour. L'on y trouvera par ailleurs, désormais, l'ensemble des *Bulletins d'information*, à partir du premier numéro.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

La *Chronique bibliographique* qui suit comporte les recensions des travaux soumis à cette fin par tous les membres du Centre. Merci d'envoyer vos publications en tirage papier à A. MARCHANDISSE, rue Pirka, 39, B-4540 AMAY ou en fichier .pdf à l'adresse alain.marchandise@uliege.be.

Auteurs des recensions : J.D. = Jean Devaux ; G.D. = Gilles Docquier ; É.L.-D. = Élodie Lecuppre-Desjardin ; A.M. = Alain Marchandise ; J.P. = Jacques Paviot ; J.V.-S. = Jeanne Verbij-Schillings ; H.W. = Hanno Wijsman.

☞ B. SCHNERB, *La noblesse au service du prince. Les Saveuse : un hostel noble de Picardie au temps de l'État bourguignon (v. 1380-v. 1490)*, Turnhout, Brepols, 2018, 375 p. (*Burgundica*, 27).

¶ La monographie familiale s'offre à l'historien de la noblesse comme une méthode des plus porteuses, eu égard à la diversité des approches qui sont les siennes, tout à la fois politique et militaire, démographique, sociale et économique, mais aussi religieuse et culturelle. Retraçant la destinée de l'*hostel noble* de Saveuse des années 1380 à la fin du XV^e siècle, le présent ouvrage constitue de fait une contribution essentielle à l'étude du rôle joué par l'aristocratie dans le fonctionnement de l'État bourguignon. Solidement établi en Picardie et en Artois, ce lignage s'avère ainsi représentatif de la conduite adoptée par la noblesse de ces régions dans le contexte géopolitique de la période étudiée, marquée d'abord par le conflit franco-anglais et par la guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons, puis par l'importance stratégique des territoires de la Somme dans l'affrontement entre le roi de France et le duc de Bourgogne. L'étude s'articule en une douzaine de chapitres, qui, se succédant dans l'ordre chronologique, permettent de suivre sur cinq générations le devenir de ce groupe familial. Le premier chapitre met en exergue l'enracinement des Saveuse en terre picarde et le rôle décisif du « patriarche » Guillaume de Saveuse, conseiller et chambellan du roi Charles VI et attesté aux côtés de Philippe le Hardi à compter de 1385. Le chapitre 2 retrace en revanche l'engagement des Saveuse au service de Jean d'Orléans, comte d'Angoulême et du duc Charles d'Orléans : Jean de Saveuse se signala par ses talents de diplomate durant la longue captivité de ce dernier, puis le reçut à plusieurs reprises en son château de Savonnières, dont le prince-poète évoque, dans un rondeau, les multiples agréments. Le chapitre 3 est centré sur la figure d'Hector de Saveuse, « entrepreneur de guerre » de Jean sans Peur : outre sa fâcheuse réputation de « prince des pillards » (Michel Pintoin), ce seigneur compromit son ascension sociale en assassinant Elyon de Jacquville, l'un des favoris du duc de Bourgogne, dont l'ire ne fut apaisée qu'à grand-peine par les puissants protecteurs de la Maison de Saveuse. Tout autre fut la brillante carrière de son frère Philippe de Saveuse, retracée tout au long des chapitres 4 à 8. D'abord attaché à Jean de Luxembourg, il s'imposa bientôt comme l'un des principaux chefs de guerre de Philippe le Bon, se distinguant successivement dans l'armée anglo-bourguignonne, puis en sa qualité de capitaine d'Amiens, fonction qu'il exerça 33 années durant (1435-1468). « Chef

de nom et d'armes » de sa maison à dater de 1422, il fut membre permanent du conseil ducal et fut étroitement associé au service de cour. Sa fidélité sans faille au parti bourguignon se manifesta plus particulièrement lors du rachat par Louis XI des villes de la Somme : refusant de faire allégeance au souverain, il œuvra activement en 1465 au rétablissement de la domination bourguignonne sur les frontières de la Picardie. Les chapitres 9 et 10 portent respectivement sur le patrimoine des Saveuse et les fondations religieuses dues aux membres de ce lignage. Là encore, Philippe de Saveuse se signale par l'ampleur de sa fortune, ajoutant à ses nombreuses seigneuries rurales diverses propriétés urbaines, à Amiens et à Arras. Agissant de concert avec son épouse Marie de Lully, dont l'existence est assez bien documentée, elle aussi, il témoigna d'une dévotion quasi-exclusive à l'ordre franciscain et finança l'institution de deux couvents de Clarisses et d'un établissement de Frères de l'Observance. Enfin, les deux derniers chapitres exposent dans le détail les comportements antagonistes de plusieurs des membres de l'*hostel noble* de Saveuse dans le cadre du conflit franco-bourguignon (1468-1493). Tandis que ses représentants apportèrent leur soutien militaire au duc Charles le Téméraire, Jean de Saveuse, nouveau « chef de nom », de même que son demi-frère, Robert, bâtard de Saveuse, choisirent de se rallier au roi de France lors de l'invasion française de 1477 : l'espace géopolitique où se situaient l'ensemble de leurs possessions les engagea à faire fi de tout loyalisme afin de préserver leur patrimoine seigneurial. Tout au contraire, Charles de Saveuse, seigneur de Souverain-Moulin, prit une part active à la défense de Boulogne en tant que capitaine de la ville et du château, et demeura fidèle à la Maison de Bourgogne, guerroyant sans relâche sur la frontière de Flandre jusqu'au début des années 1490. L'ouvrage s'enrichit d'un bel ensemble de cartes et tableaux, de l'édition d'un compte de Charles de Saveuse, ainsi que d'une iconographie portant plus particulièrement sur les armoiries des Saveuse et les documents autographes émanant des membres de cet important groupe familial, parfaits représentants du socle nobiliaire qui permit aux ducs de Bourgogne d'asseoir leur domination. – J.D.

☞ Pour la singulière affection qu'avons à luy. *Études bourguignonnes offertes à Jean-Marie Cauchies*, éd. P. DELSALLE, G. DOCQUIER, A. MARCHANDISSE et B. SCHNERB, Turnhout, Brepols, 2017, 570 p. (*Burgundica*, 24).

¶ La collection *Burgundica* a accueilli en 2017 les contributions de 45 historiens rendant hommage à la carrière du professeur Jean-Marie-Cauchies, éminent spécialiste des territoires bourguignons. Il est impossible de rendre compte dans le détail de chacune de ces études qui composent un volume de 570 pages ponctuées d'illustrations en noir et blanc et d'un cahier d'images en couleur. Les historiens, historiens de l'art, spécialistes de la littérature et du droit pourront trouver dans cet ouvrage la matière propre à nourrir leurs réflexions, une diversité des champs intellectuels qui témoigne de l'ampleur du réseau du récipiendaire. Comme l'expliquent les éditeurs de ce volume, dans une préface où l'on retrouvera quelques jalons de la longue et fructueuse carrière de Jean-Marie Cauchies, ces pages constituent le troisième volume d'un triptyque dont les deux premiers volets sont respectivement consacrés à l'histoire du Hainaut et des institutions. Le lecteur curieux de suivre Jean-Marie Cauchies sur le chemin de sa construction intellectuelle, étape après étape, pourra avec profit lire la préface complétée par le copieux chapitre introductif rédigé par Éric Bousmar, Philippe Desmette et Nicolas Simon : « Du droit, des institutions et des hommes. Les itinéraires de Jean-Marie Cauchies » (*Légiférer, gouverner et juger. Mélanges d'histoire du droit et des institutions (IX^e-XXI^e siècle) offerts à Jean-Marie Cauchies à l'occasion de ses 65 ans*, éd. É. BOUSMAR, P. DESMETTE, N. SIMON, Bruxelles, Presses de l'Université Saint-Louis, 2016, p. 23-95), dont les éléments anecdotiques et biographiques sont adossés à une liste de près de 439 titres arrêtée en 2016, une liste dont le nombre dit à elle seule l'intensité et la constance du travail de ce chercheur infatigable, non seulement reconnu pour ses qualités de spécialiste des pays burgondo-habsbourgeois, mais aussi pour ses compétences en histoire du droit. Grâce au sérieux des contributeurs et à leur volonté de rendre hommage comme il se doit à l'œuvre de celui qui fut un maître pour beaucoup, l'édifice historiographique burgondo-habsbourgeois se dote ici d'un nouveau pilier, solide, à l'image du parcours intellectuel de l'ancien secrétaire du Centre européen d'Études bourguignonnes dont les études constituent des références, élevant son œuvre au rang de classique. – É.L.-D.

☞ *Lire, danser et chanter au château. La culture châtelaine, XIII^e-XVII^e siècles*, dir. J.-M. CAUCHIES, M. HENRION et P. BRAGARD, Turnhout, Brepols, 2016, VI-289 p.

¶ À intervalles réguliers, le château d'Écaussinnes-Lalaing accueille des colloques internationaux sur les aspects les plus divers de la vie en milieu castral. Le quatrième du nom, organisé en mai 2013, portait sur la culture châtelaine, peut-être plus spécifiquement sur quelques loisirs et plaisirs nobles, entre Moyen Âge et époque moderne. Parmi les actes de cette manifestation scientifique, quatre textes, de la plume de membres du Centre, sont à signaler ici. Après une brève introduction de J.-M. Cauchies, J. Devaux, dans une étude ayant pour titre *C'est un beaux mestiers, beaux maîtres, de faire tels choses. Jean Froissart et la poésie châtelaine*, décrit ce qui peut être tenu, pour ce dernier, comme l'apogée de sa carrière de poète de cour, en l'occurrence la déclamation journalière de son roman *Méliador* devant Gaston Phébus, à l'hiver 1388, au château d'Orthez. Plus largement, il retrace les principaux jalons des quelque 32 années de son parcours poétique (1362-1394), évoquant les lieux de culture châtelaine où son talent put s'exprimer à loisir et les princes dont la vie inspira ses œuvres les plus abouties, en furent les dédicataires ou en reçurent la compilation éditée – l'Angleterre de sa compatriote la reine Philippa, plus tard de Richard II, la Savoie du Comte Vert, le Brabant sous Jeanne et Wenceslas de Luxembourg, etc. *Du mécénat littéraire à la mythification : l'exemple de Jean V de Créquy au XV^e siècle*, tel est le titre de l'étude de V. Leman, qui reprend, à nouveaux frais, l'étude de la bibliothèque de Jean V de Créquy (v. 1400-1472), qui se faisait l'écho d'un idéal chevaleresque et guerrier et était conservée dans la *librairie* de sa résidence de Fressin, de son détenteur, de son mécénat littéraire, de son « rôle de moteur de la vie littéraire bourguignonne », de ses relations bibliophiliques avec Philippe le Bon, de son utilisation des livres pour magnifier sa personne à la cour. Il en fait « un instrument indispensable d'auto-affirmation sociale », pour reprendre la formule que l'auteur emprunte à N. Elias. C. Raynaud s'intéresse aux *Représentations de château dans les fêtes royales et princières au XIV^e siècle : décors éphémères et ornements précieux*. Sont pris en compte leur chronologie, les circonstances de leur élaboration, leurs caractéristiques et l'ensemble des pièces, en particulier l'orfèvrerie, accompagnant ces entremets. Dans *Livres et bibliothèques au château en France et dans les anciens Pays-Bas aux XV^e et XVI^e siècles*, H. Wijsman s'interroge sur les questions de « bibliothèque de château », plus largement de « bibliothèque », « de conservation des livres » et de « production de livres au château ». Au premier concept, il préfère celui de « bibliothèque nobiliaire » ou « princière », arguant du fait qu'il n'existe pas de livres lus spécifiquement au château. Reste que la notion de « bibliothèque châtelaine » permet de donner un tonalité collective à la lecture, de la dissocier du simple individu, au profit d'une famille ou d'un ensemble de personnes localisé au château, et de porter la réflexion sur la notion de bibliothèque en tant que lieu de lecture et de conservation des livres. Qui dit château dit chapelle et donc livres liturgiques, soit pour l'un et l'autre un nombre limité de livres, contenus dans des coffres situés dans diverses pièces. Il apparaît enfin que des livres ne furent pas seulement conservés et lus dans les châteaux, mais aussi conçus, copiés, voire enlumines, avant de connaître les circuits du transport, de l'échange et du prêt. – A.M.

☞ *La sculpture gothique à Tournai. Splendeur, ruine, vestiges*, dir. L. NYS et L.-D. CASTERMAN, coll. P. DECOURCELLE, Bruxelles, Fonds Mercator, 2018, 350 p.

¶ Ce beau et fort volume constitue une véritable synthèse sur les multiples facettes de la sculpture gothique dans la ville de Tournai qui, malgré les destructions de la crise iconoclaste et les affres du temps, peut se prévaloir de conserver encore un très riche patrimoine médiéval. Cet ouvrage collectif permet de saisir l'ensemble des facteurs qui ont permis l'épanouissement dans la cité scaldienne d'un art particulièrement fécond. Cinq parties charpentent le volume : *Le contexte, Mémoire d'un patrimoine disparu, Les œuvres, Pierre et images, Mises en perspectives*. Nous nous contenterons ici de signaler les contributions réalisées par nos membres. M. Maillard-Luypaert et J. Paviot fournissent la trame sur laquelle l'histoire de Tournai s'appuie du XII^e au XVI^e siècle : son statut particulier vis-à-vis de la couronne de France et l'opposition grandissante avec le comte de Flandre, la présence de son siège cathédral, la profusion de sanctuaires conventuels, le poids de la bourgeoisie dans la vie de la cité, sa croissance économique (p. 13-29). L. Nys, avec L.-D. Casterman, passe en revue les monuments du paysage urbain dans lesquels s'inscrivent – ou se sont jadis inscrits – des éléments de

sculpture, à commencer par le beffroi et les halles communales (p. 59-71). Le même auteur – cette fois avec P.-L. Navez – détaille ensuite la sculpture mobilière des églises paroissiales, dont on ne conserve que de rares fragments et pour lesquels l'apport des sources archivistiques et littéraires constitue parfois le seul témoignage tangible (p. 73-113). F. Mariage, avec B. Desmaele, mesure l'apport – qui doit demeurer critique et prudent – des recueils d'épithètes sur notre connaissance du patrimoine funéraire (p. 125-135). Enfin, L. Nys étudie les sculptures du porche de la cathédrale Notre-Dame, ensemble unique de la grande sculpture gothique à Tournai, malheureusement mutilé et incomplet, et en propose une approche iconologique réévaluée (p. 139-157). Bien d'autres aspects sont envisagés dans cette synthèse : les matériaux, les intérieurs privés, la typologie des œuvres (sculptures ornementales s'inscrivant dans un complexe architectural, groupes sculptés « indépendants », reliefs votifs, monuments et lames funéraires), l'inclusion d'éléments héraldiques, la polychromie, le rôle des artistes. Le livre se termine avec deux réflexions pertinentes : que penser du concept de « sculpture tournaisienne » et quel avenir pour les collections lapidaires disséminées à travers la ville ? L'actualité du sort funeste (et définitif ?) réservé au Pont des Troues, contemporain des œuvres que l'on découvre au fil de ces pages, nous rappelle toute la fragilité de ce patrimoine unique à préserver pour les générations futures. – G.D.

☞ C. MOTTIER, Brou, église funéraire princière : enjeux d'une fondation (1480-1509), dans *Mémoires de la Société pour l'Histoire du Droit et des Institutions des anciens Pays bourguignons, comtois et romands*, t. 73, 2016, p. 13-36.

¶ L'historiographie considère depuis longtemps que l'édification de l'église de Brou sous les auspices de Marguerite d'Autriche constitue, envers son défunt époux le duc Philibert II de Savoie († 1504), une preuve d'amour censée être inaltérable. Bien plus, les motivations politiques, dynastiques et symboliques sont nombreuses. Trois moments sont mis en exergue par l'A. : le vœu d'une fondation monastique par Marguerite de Bourbon (1480) ; le choix de Brou comme lieu de sépulture pour son fils, le duc Philibert (1504) ; le souhait de Marguerite d'Autriche, bru et veuve, exprimé par voie testamentaire, d'être inhumée à ses côtés (1509). L'« orchestration » générale comme les choix architecturaux et artistiques sont dictés par Marguerite d'Autriche, dans un souci constant de mise en scène et de représentation politique pour elle-même comme pour le clan Bourgogne-Habsbourg qu'elle incarne. La grandeur et la notabilité de son lignage ont toujours constitué une préoccupation de premier plan pour la princesse, qui n'a jamais perdu de vue le rôle et la place qu'elle tenait au sein de celui-ci. L'on ne s'étonnera guère que l'élection de Brou comme sépulture soit acté seulement trois jours après que Marguerite se voie confier la gouvernance de la Franche-Comté et du Charolais (17 février 1509 n. st.). Ainsi, affirmer la présence « physique » d'une descendante directe des ducs de Bourgogne et fille d'empereur n'est pas anodin au sein des terres de Savoie vers lesquelles le roi de France, l'ennemi héréditaire, porte de plus en plus ses regards... – G.D.

☞ L. NYS et S. LE BAILLY DE TILLEGHEM, Une œuvre prébaroque au risque de l'iconographie : le retable peint par Frans Pourbus pour l'abbatiale Saint-Martin de Tournai (1574), dans *Frans Pourbus l'Ancien à Tournai. Les panneaux peints pour l'abbatiale Saint-Martin. Histoire, iconographie, style, technique, restauration*, dir. M. MAILLARD-LUYPAERT, Bruxelles, 2017 (*Scientia Artis*, 14), p. 72-107.

¶ Faisant suite aux saccages iconoclastes de 1566 qui désolèrent Tournai, l'abbé de Saint-Martin, Jean du Quesne, s'adresse quelques années plus tard au peintre anversois Frans Pourbus l'Ancien pour réaliser une importante commande destinée au chœur de l'abbatiale scaldienne : un grand retable combinant les épisodes de la Passion du Christ et ceux de la vie de saint Martin. L'œuvre est par la suite transformée : les panneaux sont sciés dans leur hauteur pour être dissociés et opérés une autre disposition de l'ensemble. Au XIX^e siècle, les dix-sept panneaux sont transférés au Séminaire épiscopal où ils sont conservés jusqu'à nos jours. De 2012 à 2015, les différents éléments font l'objet d'une importante restauration à l'Institut royal du Patrimoine artistique (Bruxelles) et un colloque vient couronner les recherches menées en parallèle. Dans la présente contribution, les deux A. fournissent une étude iconographique minutieuse de chacune des scènes. Les neuf panneaux en couleur, illustrant

le cycle de la Passion du Christ, s'inscrivent dans le contexte marqué de la Réforme dans les institutions religieuses. Écrits bibliques, évangiles apocryphes et récits de pèlerinages en Terre sainte, mais aussi œuvres gravées et peintes ont abondamment servi l'artiste dans son programme. Parallèlement, les huit panneaux en grisaille consacrés à la légende du saint patron de l'abbaye – une singularité puisque, la plupart du temps, ce sont plutôt des figures saintes sous forme de « pseudo-statues » que l'on conserve au revers des volets de retables peints – sont inspirés de passages extraits de la *Vita Sancti Martini* et des *Dialogues* de Sulpice Sévère, ainsi que de la *Légende dorée* de Jacques de Voragine. Ce faisant, l'artiste a parfaitement réalisé la combinaison entre la place centrale que doit occuper l'Eucharistie selon les préceptes du Concile de Trente et la glorification de la vie et de la mort édifiante du saint à qui est consacrée cette abbaye tournaisienne. – G.D.

☞ J.-M. CAUCHIES, Sur les pas de Charles Quint à Mons : une joyeuse entrée princière en novembre 1515, dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. 83, 2016, p. 60-94.

¶ Dans cette riche étude, l'A. présente la joyeuse entrée, donc la première venue de Charles Quint, dans le comté de Hainaut, représenté par sa capitale, Mons. Il retrace le contexte : la régence de sa tante Marguerite, de la mort de son père en 1507 à son émancipation par son grand-père Maximilien en 1515, les luttes d'influence autour du jeune prince : la politique pro-anglaise de sa tante, qui se termine par un échec, l'émancipation désirée par Chièvres. L'A. rappelle ensuite le phénomène de la « joyeuse entrée » en Hainaut, l'organisation du voyage du souverain dans les Pays-Bas bourguignons. La ville de Mons est prévenue le 20 octobre 1515, demandant aussi la tenue des États. Le 27, on indique la date du 4 novembre ; le 7 novembre, celle du 10. À l'aide de relations d'entrée antérieures et postérieures corrigées par les comptes, l'A. reconstitue la joyeuse entrée de Charles Quint à Mons le 10 novembre. Si l'on avait eu le temps de penser aux tableaux vivants, tout a dû être réalisé dans l'urgence. Les Montois ont choisi comme tableaux : la miséricorde et la vérité, l'histoire de Judas Macchabée, saint Vincent et sainte Waudru, la sainte locale, le Jardin de Hainaut (publié par V. Flammang et M. Van Eeckenrode), enfin, à l'écart devant le château, Alexandre le Grand. La prestation des serments a lieu le 12, ainsi repoussée à cause du mauvais temps le 11. Les États désiraient la perpétuation de leurs privilèges et prérogatives, la ville celle de ses droits et franchises. A lieu, à la suite, une procession à la collégiale, puis l'échange des cadeaux, la ville offrant une coupe d'argent doré figurant un château portant les armes du prince et de la ville. Le 13, celui-ci rencontre les dirigeants du comté. Enfin, des joutes se tiennent le 15, et Charles Quint quitte Mons le 20. Le 15 décembre, les Hainuyers seront gratifiés d'un édit confirmant qu'ils ne peuvent être attraités en justice hors du pays. En annexe, l'A. publie le rituel des inaugurations princières à Mons, datant de 1470. – J.P.

☞ M. DAMEN, Prelaten, edelen en steden. De samenstelling van de Staten van Brabant in de vijftiende eeuw, dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, t. 182, 2016, p. 5-274.

¶ Dans cette étude, l'auteur propose une vue d'ensemble et une analyse des États de Brabant au XV^e siècle, à l'aide de quatre listes de convocation pour cet organe représentatif. Étant donné l'importance de ces listes pour l'histoire politique, institutionnelle et sociale du duché de Brabant, elles sont intégralement éditées et toutes les personnes mentionnées sont identifiées et pourvues de notes biographiques. Ces listes furent constituées par la chancellerie ducale à l'occasion des grands événements politiques auxquels assistèrent les représentants des trois États. L'auteur montre dans l'étude introductive que ces listes de convocation furent compilées à l'occasion de l'inauguration du duc Antoine de Bourgogne en 1406, de l'inauguration de duc Jean IV en 1415 et pour célébrer la paix que l'archiduc Maximilien avait conclu avec les villes rebelles de Brabant en août 1489. La quatrième liste est constituée de la partie brabançonne de la liste de convocation pour les États généraux de 1464. Les quatre listes offrent un aperçu des représentants politiques du Brabant du XV^e siècle : du clergé, de la noblesse et du tiers état. L'auteur s'est également interrogé sur l'identité entre les listes de convocation et la participation effective aux assemblées des États. Les éditions de quelques lettres de convocation sont ajoutées au dossier : à Arnold Wijten, abbé de Parc à Heverlee (1495 et 1499), à Englebert I^{er} de Nassau, seigneur de Breda (1424, 1426 et 1427), et à la ville d'Anvers (1420 et 1451).

À l'étude introductive de 60 pages et aux éditions d'une centaine de pages est ajouté un index de noms de lieux, de personnes et de familles qui couvre 75 pages. – H.W.

☞ J.-C. BLANCHARD, La monnaie des duchés de Lorraine et de Bar de 1419 à 1508 : un média au service des ducs de Lorraine de la seconde maison d'Anjou, puis de la seconde maison de Vaudémont, dans *Héraldique et numismatique*, I., *Moyen Âge – Temps modernes*, éd. Y. LOSKOUTOFF, Mont-Saint-Aignan, 2013, p. 87-107.

¶ Dans le contexte d'un siècle rempli d'événements de successions problématiques et de sursauts dynastiques, J.-C. Blanchard propose une étude des monnaies émises par les ducs de Bar et de Lorraine. L'auteur utilise de façon critique les ouvrages de D. Flon (2002) et de C. de Mérindol (1987 et 1990), pour parvenir à une analyse de toutes les monnaies connues de la période 1419-1508. Les années 1431-1445 sont marquées par les conflits de succession entre les Maisons d'Anjou, de Lorraine et de Vaudémont, avec notamment l'emprisonnement de René d'Anjou par Philippe le Bon (1431-1437). Chaque souverain a utilisé l'émission de monnaies pour affirmer sa légitimité. L'article montre comment les pièces de monnaie sont effectivement des outils de communication, que ce soit pour marquer la continuité dynastique, pour démontrer les droits ou prétentions, pour manifester des revendications et pour prouver l'affirmation d'un pouvoir. – H.W.

☞ S. MAREEL, Schilders en rederijkers in het Brugse van omstreeks 1550, dans *Vergeten meesters. Pieter Pourbus en de Brugse schilderkunst van 1525 tot 1625*, dir. A. VAN OOSTERWIJK, Gand, 2017, p. 85-93.

¶ L'article traite de la relation entre peintres et rhétoriciens à Bruges au XVI^e siècle. L'analyse s'appuie sur l'idée selon laquelle la vie culturelle se définit par les chambres rhétoriques. Pour approfondir cette relation, l'auteur s'adresse à trois sources : d'abord les documents qui nous informent sur la coopération entre rhétoriciens et peintres, concernant la production des dessins des blasons, des tapisseries et des tableaux de l'ordre des chambres rhétoriques ; puis les sources contenant des données sur les contacts et l'interaction entre littérature et les beaux-arts en ce qui concerne les éléments décoratifs pour les joyeuses entrées, notamment les tableaux vivants ; enfin, les descriptions qui traitent de la coopération entre auteurs-rhétoriciens et graveurs-imprimeurs dans l'édition d'un livre, par exemple la collaboration entre le graveur Marcus Gerard et le poète Eduard de Dene pour l'édition de *De Warachtige Fabulen der Dieren*. Il apparaît que l'auteur-poète conçoit et élabore la première version, qui est ensuite réalisée par les peintres. Le poète-peintre Lucas d'Heere considérait que les deux méthodes (l'art poétique et la peinture) étaient équivalentes. – J.V.-S

☞ S. MAREEL, Urban space and the literary exploration of self. A rhetorician makes a mental tour through his city, dans *Renaissance Studies*, t. 32/1, 2018, p. 106-120.

¶ L'article offre une analyse du *Testament Rhetoriacael*, composé entre le 14 mai 1561 et début 1562. Le manuscrit, un écrit autographe d'Eduard de Dene, comprend 465 folios de poèmes et chansons, de grande valeur, non seulement à cause de leurs diversité et qualité littéraire, mais aussi de leur nature autobiographique. La plupart du contenu s'inscrit dans la tradition des conventions littéraires de l'art rhétorique néerlandais. L'œuvre se caractérise par l'intégration de poèmes et de chansons dans une sorte de méta-narratif, où la présentation de De Dene lui-même se lie avec insistance à l'espace urbain de Bruges et dont les lieux inventoriés ont une fonction mnémotechnique. L'A se demande notamment de quelle manière trois domaines de connaissance qui s'imposent au XV^e siècle ont été entremêlés. Il discute successivement le genre du testament littéraire et ses modèles, l'intérêt croissant pour l'aménagement de l'espace urbain dans le contexte de la naissance de la cartographie et enfin la relation entre espace urbain, mémoire et monuments. – J.V.-S.

☞ T. BRERO, Les funérailles des chevaliers de l'ordre du Collier et de l'Annonciade (Savoie, XIV^e-XVI^e siècles), dans *Mourir à la cour. Normes, usages et contingences funéraires dans les milieux*

curiaux à la fin du Moyen Âge et à l'époque moderne, dir B. ANDENMATTEN et E. PIBIRI, Lausanne, 2016, p. 111-151.

¶ L'auteur dans cet article étudie l'évolution des statuts et des cérémonies attachés à l'ordre du Collier, fondé en 1364 par Amédée VI de Savoie, et rénové en 1518 par Charles II, sous le nom de l'ordre de l'Annonciade. Créé dans l'intention de mener à bien des projets de croisade, l'ordre était très attentif aux funérailles de ses membres articulées autour de deux cérémonies et éclairées par huit articles sur quinze dans les statuts de 1409. La symbolique chiffrée n'était pas anodine et renvoyait au Quinze joies de la Vierge Marie. Mises en place dans le cadre de la chartreuse de Pierre-Châtel, les funérailles, par le raffinement et la complexité de leur organisation, firent de l'ordre, malgré les vicissitudes du temps et les périodes éclipse, une véritable confrérie funéraire. Étayée par de nombreux exemples présentés avec force détails, la démonstration de l'auteur souligne l'importance du modèle bourguignon et les correspondances que les cérémonies savoyardes entretiennent avec celui-ci. L'ensemble est fort opportunément ressaisi dans un tableau synthétique reprenant les rythmes, les costumes, les oraisons, les modes d'élection... Mais au-delà des informations précieuses rassemblées sur les cérémonies et rituels curiaux, on pourra s'attacher également à la démonstration plus politique et évolutive qui tend à prouver combien ces funérailles permettaient aux nobles de s'approprier des rituels propres au rang supérieur et au duc de renforcer les liens de fidélité avec des grands féodaux friands d'honneur et de distinctions. – É.L.-D.

☞ J. PAVIOT, Les rites de la mort dans les ordres chevaleresques en Europe à la fin du Moyen Âge, dans *Mourir à la cour. Normes, usages et contingences funéraires dans les milieux curiaux à la fin du Moyen Âge et à l'époque moderne*, dir B. ANDENMATTEN et E. PIBIRI, Lausanne, 2016, p. 101-110.

¶ L'auteur, après avoir dressé un catalogue des ordres de chevalerie de la fin du Moyen Âge, distingué en fonction de la possession d'une chapelle ou non, s'appuie sur ce catalogue pour continuer sa comparaison et évoquer différents rituels incluant des distinctions quant aux usages du luminaire, à la célébration des messes, au port des costumes et à l'affichage de symboles qui disent à la fois la quasi-universalité de ces cérémonies religieuses inspirées des confréries urbaines, mais aussi les particularismes de sociétés dont les spécificités dépendaient des coutumes, de la géographie, de la nature et des circonstances de la mort des chevaliers. – É.L.-D.

☞ G. NAEGLE, Déposer le roi et exécuter le maire : échelles du crime politique dans le Saint Empire Romain Germanique à la fin du Moyen Âge, dans *Clio & Crimen*, n° 14, 2017, p. 85-110.

¶ Dans cet article, dont l'introduction s'appuie sur une comparaison iconoclaste mais judicieuse entre la configuration politique de l'Empire au Moyen Âge et la situation de l'Union Européenne aujourd'hui, l'auteur s'intéresse aux déclinaisons du crime politique en terre impériale. Après avoir rappelé brièvement l'organisation interne de l'Empire divisé entre domaine impérial, territoires princiers et villes libres, l'étude souligne que l'empereur, s'il porte le titre d'une dignité universelle, possède en réalité nettement moins de pouvoir qu'un roi de France, qui certes n'en a pas le nom, mais s'affirme pendant cette période comme « empereur en son royaume ». Cette fragilité, voire faiblesse, de l'autorité impériale et cet éclatement des pouvoirs entre un empereur, des princes grands électeurs, et des villes autonomes ne sont pas sans conséquences sur les déclinaisons du crime politique qui peut aussi bien qualifier une atteinte à l'autorité de l'empereur qu'à l'honneur de la ville, mais aussi un mauvais gouvernement des instances dirigeantes à l'égard de leur population. S'appuyant sur les affrontements qui opposèrent les empereurs aux papes à l'exemple de la célèbre lutte entre Frédéric II et Innocent IV, sur les dépositions des rois Adolphe (1298) et Wenceslas (1400) et sur des conflits internes au monde urbain qui conduisirent notamment à l'exécution du maire franconien de Rothenburg, Toppler, en 1408, l'auteur livre ici une observation nuancée des mécanismes de pouvoir en terre d'Empire et de leurs conséquences sur le droit de contestation et l'expression de la lèse-majesté. – É.L.-D.